



Christofle



CDRE

18^e Trophée C.D.R.E France 2020

**Accueil des participants et professeurs
Le jeudi 12 mars 2020 à Marrakech**

**Finale et proclamation des résultats
Le vendredi 13 mars 2020
École Hôtelière de Marrakech**

Note aux candidats

Règlement Général

Fiche d'Inscription

NOTE AUX CANDIDATS

CALENDRIER

- Inscription : fiche d'inscription à retourner **au plus tard le 12 novembre 2019** par Email : secretariat@cdrefrance.com
- Retour des études de cas **au plus tard le 24 janvier 2020** par la Poste (cachet faisant foi).
- Proclamation des résultats qualificatifs pour la finale nationale **le 3 février 2020**.
- Finale Nationale
 - Le **jeudi 12 mars 2020**, arrivée et accueil des participants et professeurs
 - Le **vendredi 13 mars 2020**, épreuves finales et proclamation des résultats à l'École Hôtelière de Marrakech - Maroc

PREPARATION

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous faire assister dans la préparation de cette épreuve par vos professeurs mais également par vos connaissances professionnelles.

Il vous est demandé :

- De réaliser une étude de cas de 40 pages maximum (hors annexes)
- D'adresser au jury, **au plus tard le 24 janvier 2020**, 2 exemplaires imprimés et une version sur support numérique (CD ou clé USB).

L'ensemble des documents est à adresser à l'attention de :

Albin LAUTHELIER
Réfèrent Comité Trophée C.D.R.E
La Cerisaie
18 rue de Tourvielle
69005 Lyon

SOUTENANCE

La soutenance de votre étude de cas aura lieu le jour du concours le vendredi 12 mars 2020 à partir de 08 h 00 dans les locaux de l'École Hôtelière de Marrakech - Maroc.

Il vous est demandé de vous munir de votre calculatrice et d'un exemplaire de votre étude de cas. Vous aurez à votre disposition un paperboard et un vidéoprojecteur.

ASSISTANCE

Pour toute explication complémentaire, vous avez la possibilité de joindre par Email :

Monsieur Albin LAUTHELIER
Réfèrent Pédagogique Comité Trophée C.D.R.E
albinlauthelier@orange.fr

Précisez en objet : Nom du candidat, Trophée C.D.R.E France et Nom du Lycée.

Les réponses vous parviendront exclusivement par Email.

NOTATION

L'étude de cas permet la qualification, son évaluation est prise en compte dans la note finale du trophée C.D.R.E France.

Règlement Général

18^e Trophée C.D.R.E. France 2020

Article 1 : Objectifs du concours

- ❖ Être un concours novateur et révélateur de talents.
- ❖ Conjuguer l'enseignement & la réalité professionnelle.
- ❖ Transmettre avec passion les valeurs des métiers de la restauration et de l'hôtellerie.
- ❖ Associer des partenaires professionnels à un concours évolutif qui répond aux besoins de la profession d'aujourd'hui et de demain.
- ❖ Attribuer un titre de "Lauréat du trophée C.D.R.E France" à un élève de centre de formation hôtelière.
- ❖ Découvrir des candidats à fort potentiel.
- ❖ Encourager les écoles à valoriser les technologies nouvelles, tout en respectant la connaissance et le savoir-faire qui relèvent de techniques traditionnelles.
- ❖ Promouvoir une démarche environnementale et de développement durable des établissements hôteliers.

Article 2 : Conditions d'admission

Les écoles désigneront au maximum 2 candidats qui représenteront leur établissement au concours du Trophée C.D.R.E France.

Les candidats doivent être scolarisés dans un établissement de formation en France, à Monaco ou au Maroc dans un cursus de B.T.S. ou équivalent reconnu par le C.D.R.E France dans la limite d'âge de 23 ans au moment de l'inscription.

Article 3 : Déroulement du Concours

- ❖ L'étude de cas sera téléchargeable en ligne à partir du **samedi 14 septembre 2019** sur le site www.cdrefrance.com rubrique « Trophée C.D.R.E ».
- ❖ La finale du Trophée C.D.R.E France aura lieu **le vendredi 12 mars** dans les locaux de l'École Hôtelière de Marrakech - Maroc.
- ❖ Les candidats devront se présenter en costume et les candidates en tailleur, sans logo représentatif de leurs écoles. Ils apporteront le matériel nécessaire au déroulement des épreuves, un exemplaire de leur étude de cas et un support numérique (CD ou clé USB), une calculatrice et un stylo. L'utilisation du téléphone portable sera interdite pendant la durée des épreuves.
- ❖ Un numéro, tiré au sort, sera attribué à chaque candidat.
- ❖ Le contenu du concours se composera d'épreuves écrites et/ou orales qui porteront sur les connaissances des métiers de la restauration.

**MOTIF D'ÉLIMINATION : TOUTE RESSEMBLANCE ENTRE DOSSIERS, LAISSANT APPARAÎTRE
QUE LE TRAVAIL ET LE RAISONNEMENT N'ONT PAS ÉTÉ D'ORDRE PERSONNEL.**

Le jury sera composé de professionnels de l'hôtellerie et de la restauration et de professeurs de l'enseignement technique.

Le candidat qui aura obtenu le plus grand nombre de points au cours des différentes épreuves sera le « Lauréat du Trophée C.D.R.E France ».

Les résultats du Trophée C.D.R.E France seront annoncés à la fin des épreuves, lors du cocktail de remise des prix dans un lieu désigné par le C.D.R.E France.

Les candidats finalistes seront parrainés par le C.D.R.E France.

Article 4 : Aspect juridique

La composition des jurys reste sous la responsabilité du Comité du Trophée C.D.R.E France et ne pourra être aucunement remise en cause.

Les décisions du jury et du Comité du Trophée seront sans appel.

Les membres du jury devront s'abstenir de noter un candidat appartenant à leur établissement.

Les épreuves sont préparées par le C.D.R.E France.

Le C.D.R.E se réserve le droit de modifier le programme à sa convenance.

En cas d'égalité de points, les candidats seront départagés par le nombre de meilleures notes obtenues lors des ateliers.

Le Comité du Trophée C.D.R.E France se réserve le droit d'éliminer et de renvoyer tout candidat dont le comportement, l'attitude et la tenue ne sont pas en adéquation avec l'éthique du concours.

L'assurance et la responsabilité civile des candidats restent sous couvert de l'établissement présentant le ou les candidats jusqu'au lieu du concours.

Aucune communication sur le concours n'est autorisée sans l'accord préalable du Comité du Trophée du C.D.R.E France.

Il n'y aura aucun droit de reproduction partielle ou totale sans l'accord du Comité du Trophée.

Article 5 : Prise en charge financière par le C.D.R.E France

Les candidats finalistes et leur accompagnateur seront pris en charge sur les bases suivantes :

- ❖ Hébergement des nuits du 12 et 13 mars 2020 (*chambres et petits déjeuners*).
- ❖ Déjeuner du 13 mars - Diners des 12 et 13 mars 2020.
- ❖ Tous les transports intra-muros de Marrakech liés au trophée C.D.R.E France 2020 sont organisés par le C.D.R.E France.

Article 6 : Divers

Tout participant ayant donné de fausses indications sera mis hors compétition. Le présent règlement est conclu pour le Trophée C.D.R.E France « Edition 2020 ». Le lauréat ne pourra pas se représenter à ce concours les années suivantes.

FICHE D'INSCRIPTION

18^e TROPHEE C.D.R.E France 2020

Etablissement :
Adresse :
.....
Proviseur :
Chef des Travaux :

Candidat 1

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Email :

Téléphone :/...../...../...../...../.....



◆◆◆◆

Candidat 2

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Email :

Téléphone :/...../...../...../...../.....



◆◆◆◆

Professeur référent

NOM :

Prénom :

Spécialité :

Email :

Téléphone :/...../...../...../...../.....